

Le Fonds canadien de télévision renouvelle le Programme des médias numériques

Toronto, le 14 mai 2009 – Le Fonds canadien de télévision (FCT) a annoncé aujourd'hui le renouvellement du Programme des médias numériques ainsi que l'augmentation de l'allocation pour ce programme qui passe de 2 millions \$ à 10 millions \$ pour 2009-2010. Les Principes directeurs du programme qui offrent un aperçu du processus de demande, des changements apportés au programme ainsi que des critères et dates limites à observer sont maintenant disponibles sur le site Web du FCT.

« La forte demande qui a marqué le Programme pilote des médias numériques montre à quel point ce type de financement répond à un besoin réel à l'heure où l'industrie de la production opère une transition rapide pour tirer parti des extensions numériques d'émissions télévisées traditionnelles », a déclaré Valerie Creighton, présidente et chef de la direction du FCT. Selon Mme Creighton, le soutien apporté par le financement du FCT joue un rôle décisif quand vient le temps pour les producteurs d'élargir l'offre à leurs auditoires par le biais de webisodes, mobisodes, jeux et autres produits numériques.

Pour consulter les Principes directeurs du Programme des médias numériques 2009-2010, qui précisent les procédures et les dates limites pour la présentation des demandes, rendez-vous au www.ctf-fct.ca. En voici quelques points saillants :

- le montant de financement disponible en 2009-2010 est de 10 millions \$;
- les fonds seront versés sur une base du premier arrivé, premier servi;
- le programme comportera plusieurs dates de début de réception des demandes avec allocations échelonnées;
- au total, trois demandes par requérant seront autorisées;
- la contribution maximale s'élève à 200 000 \$, ou 50 % des dépenses admissibles, soit le montant le moins élevé;
- une part de 10 % des allocations aux projets en langue française sera réservée aux producteurs de langue française à l'extérieur du Québec; et
- les dépenses engagées avant le 1^{er} avril 2009 ne seront pas admissibles.

Instauré pour encourager la croissance de la production télévisuelle au Canada par le biais d'investissements financiers et de recherches sur cette industrie, le Fonds canadien de télévision (FCT) appuie le développement du talent, des émissions et des auditoires canadiens. Depuis 1995, le FCT a joué un rôle clé dans la création de plus de 27 000 heures d'émissions canadiennes et a insufflé plus de 2,7 milliards de dollars dans l'industrie, ce qui a permis de déclencher la production de plus de 9 milliards de dollars d'émissions canadiennes. Les productions appuyées par le FCT ont favorisé la création de milliers d'emplois dans le secteur de la télévision canadienne. Le FCT est financé par le ministère du Patrimoine canadien et les entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (EDR). Pour plus d'information sur le FCT, veuillez vous rendre sur notre site Web au www.ctf-fct.ca.

-30-

Personne-ressource pour les questions des médias :

Betsy Chaly
Directrice des communications
Fonds canadien de télévision
bchaly@ctf-fct.ca
(416) 214-4441